

Un décret et une loi

« Ils arrivèrent à Mara mais ils ne purent boire l'eau de Mara parce qu'elle était amère... Moché cria à D.ieu, qui lui indiqua un bois ; il le jeta dans l'eau et l'eau devint douce. Ce fut là que D.ieu donna au peuple 'Hok et Michpat (des décrets et des lois) » (*Chémot* 15, 22-25). L'insistance au sujet de ces lois reçues spécifiquement dans ce lieu indique qu'avant d'avoir goûté à l'eau douce, le peuple n'était pas apte à comprendre ces préceptes. Pourquoi ? Que représente le 'Hok et le Michpat ?

La joie de l'esprit

Avant d'entamer l'étude de la Torah ou la prière, ou encore pour bénéficier de l'Esprit Divin, il importe de se trouver en état de gaieté : « On ne prie pas dans un état de tristesse, mais dans l'allégresse ; Rav Yéhouda ajoute : Il en est de même pour l'étude » (*Bérakhot* 31/a). « L'esprit prophétique ne se manifeste pas dans la tristesse, mais uniquement dans la joie. Rav Yéhouda ajoute : On commencera donc son étude par des paroles réjouissantes » (*Chabbat* 30/b). D'autres procédés que des paroles de gaietés sont proposés : Elicha demanda à ce qu'on entonne de la musique (Rois II 3, 15), et le roi David chantait en jouant de sa harpe. Pour bénir son fils avec joie, Its'hak lui demanda de lui apporter son plat et son vin préférés.

En fait, « il n'y a guère de joie sans nourriture et boisson » (*Moéd Katan* 9). De même, lorsqu'il commence à pleuvoir le jour d'un jeûne instauré à cause de la sécheresse, on mange et boit avant de réciter le Hallel : « Le Long Hallel n'est dit qu'en état de satiété et avec l'estomac rempli » (*Taanit* 27). Le *Birkat Hamazon* est récité avec joie, comme le rapporte le Zohar, et les Sages ont conseillé de le réciter avec un verre de vin en main. L'occupation principale du peuple dans le désert étant l'étude de la Torah, Hachem le nourrit par la manne qui avait un goût délicieux : « Son goût était celui d'un gâteau au miel » (*Chémot* 16, 31), et « la douceur du miel est un soixantième de la douceur de la manne » (*Bérakhot* 57). Dans le désert, les juifs mangèrent aussi de la viande de caille d'une qualité exceptionnelle, et certains Sages à l'époque du Talmud méritèrent tous les jours de manger cette race de caille (*Yoma* 75/b). Quant aux fruits de la région du lac de Tibériade, ils étaient d'une douceur telle qu'en les mangeant, les Sages atteignaient la jubilation (*Bérakhot* 44/a). Le Talmud enseigne : « Un sage mange son plat finement assaisonné » (*Rachi Erouvin* 54/a), « afin qu'il puisse se contenter de peu de nourriture », (*Raavad Baalé Hanéféché*), et ainsi entamer l'étude joyeusement. En effet, il n'est pas recommandé de trop manger, et de gaspiller de l'argent pour la nourriture : « Un sage n'habitera pas dans une ville, s'ils ne s'y trouvent pas des légumes abondamment » (*Erouvin* 55/b), afin de ne pas dilapider son argent dans l'achat de viandes ou poissons. Nous comprenons alors aisément pourquoi Hachem n'a enseigné à Israël le 'Hok et le Michpat qu'après avoir adouci l'eau à Mara.

Cependant, une fois l'étude engagée, le bonheur surgira à travers elle, comme nous le demandons à D.ieu chaque matin : « Rends-nous agréable l'étude de Ta Torah dans notre bouche. » « Ses paroles sont plus douces que le miel, et elles réjouissent le cœur » (*Psaumes* 19). La Torah décrit aussi le goût de la manne comme étant

semblable au *Lé Chad Hachamén* – un met trempé dans l'huile (*Bamidbar* 11, 8). Le mot *lé chad* suggère un deuxième enseignement : « Tel un nourrisson qui tète et savoure différents goûts agréables, ainsi les juifs trouvaient des goûts variés dans la manne » (*Yoma* 75/a). Ainsi en est-il pour la Torah : « La Torah est comparée au lait maternel : comme le nourrisson y trouve différents goûts agréables, ainsi à chaque étude de la Torah, l'homme y trouve un nouveau goût » (*Erouvin* 54/b).

L'homogénéité de la Torah

C'est le trempage du bâton dans l'eau qui a provoqué à Mara son adoucissement. Ainsi en est-il de la Torah : c'est l'assemblage de ses différentes parties, l'Écriture Sainte, la Michna, le Talmud, l'Aggada, l'Histoire, les allusions et les secrets qui permettent de nous délecter de sa délicatesse. Car en fait, certaines parties ne s'expliquent pas aisément tant qu'on ne les a pas fait fusionner avec d'autres : « Les paroles de Torah sont pauvres dans un sujet, et riches dans un autre » (*Yérouchalmi Roch Hachana* 3, 5).

Lors d'une circoncision, les Sages se mirent dans une chambre et étudièrent jusqu'à ce qu'un feu les entourât. Au père stupéfié, ils dirent : « Nous avons parcouru la Torah puis les Prophètes et les *Ketouvim*, jusqu'à ce que nos paroles deviennent joyeuses, comme lors du don de la Torah au mont Sinäi (entouré de feu) » (*Tossafot Chouvou, 'Haguigah* 15/a). A propos de Rabbi Yo'hanan Ben Zakaï, il est dit : « Il n'a omis aucune partie de l'étude : l'Écriture, la Michna, la Guémara, les Halakhot, l'herméneutique, les décrets des Sages, l'astronomie, la géométrie, les discussions des anges, des esprits et des palmiers... ainsi que les fables et allégories... » (*Soucca* 28), car toutes ces connaissances aident à la compréhension de la Torah.

Après avoir fait goûter l'eau délicieuse de Mara, Hachem leur enseigna alors le '*Hok* et le *Michpat* ; le premier désigne les lois dont le sens nous est a priori dissimulé, et le deuxième désigne celles que l'homme trouve logiques, même si D.ieu ne les avaient pas ordonnées (*Torat Kohanim* 18, cité dans Rachi). De plus, en l'assimilant au *Michpat*, le '*Hok* aussi pourrait être compris.

Au sujet de l'épisode de Mara, la *Mékhilta* rapporte quatre controverses entre Rabbi Yéhochoua et Rabbi Eliezer. Selon le premier, l'eau n'était amère que momentanément, le bois était de saule, le '*Hok* était la *mitsva* du Chabbat, et le *Michpat* celle d'honorer ses parents. Selon Rabbi Eliezer, cette eau était anciennement amère, le bois celui d'un olivier, car il n'y a pas plus amère que l'olive ; le '*Hok* concerne les relations interdites et le *Michpat* représente les lois concernant le vol, les blessures et autres dommages.

Ces quatre points sont sans doute liés. Selon l'avis de Rabbi Yéhochoua, l'eau n'était pas si amère et il a suffi d'un bois de saule pour l'adoucir. Les juifs furent ainsi aptes pour l'étude et la pratique du Chabbat ainsi que l'honneur des parents, deux préceptes qui se côtoient sur la première Table de la Loi, les 4^{ème} et 5^{ème} commandements. Leur juxtaposition signifie sans doute qu'ils s'expliquent et se complètent mutuellement. Selon Rabbi Eliezer par contre, l'eau était tellement amère qu'il fallait un bois d'olivier pour l'adoucir. Elle permettait ensuite d'apprendre les lois des relations

interdites et de vol, qui se côtoient sur la deuxième Table de la Loi, les 6^{ème} et 7^{ème} commandements. Elles aussi s'expliquent et se complètent.

Rabbi Yéhochoua puisa toute sa Torah dans la Yechiva de Beth Hillel (*Haguiga* 22/b). Par contre Rabbi Eliezer, bien qu'étant l'élève de Rabbi Yo'hanan Ben Zakai (*Avot* 2, 8), disciple de Hillel (*Soucca* 28/a), suivait certains points que revendiquaient les élèves de Beth Chamaï (*Rachi Chabbat* 130/b ; *Yérouchalmi Chéviit* 9). « Les paroles de ces deux écoles sont véridiques, ce sont les Paroles du D.ieu Vivant, mais les élèves de Beth Hillel étaient plus indulgents et plus agréables que ceux de Beth Chamaï » (*Erouvin* 13/b). Les deux sages précités, Rabbi Yéhochoua et Rabbi Eliezer, ont donc abordé l'épisode de Mara selon les points de vue de leurs écoles respectives.